

# Bachelier en Publicité option : médias contemporains

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : [pub.mons@helha.be](mailto:pub.mons@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB208 Anglais 4			
Code	ARPB2B08P208	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Georg PAULS</b> ( <a href="mailto:georg.pauls@helha.be">georg.pauls@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans la continuation de l'unité "Anglais 3" du premier quadrimestre. Le cours développe de façon systématique les connaissances nécessaires à la communication publicitaire et prépare à la présentation du jury de fin d'année (présenté partiellement en anglais).

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
- Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
    - 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
    - 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
    - 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégageant les idées clefs
    - 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
    - 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

### Acquis d'apprentissage visés

Les objectifs sont en conformité avec les niveaux B1/B2 tels que définis par le "cadre européen de référence". Les objectifs

détaillés peuvent être téléchargés à l'URL suivante :

<http://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr/cef-ell-document.pdf>

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant aura acquis les savoir-faire correspondant au niveau B1/B2 du cadre européen

de référence dans sa déclinaison professionnelle spécifique :

- I. analyser de manière fine les arguments développés en réunion sur un sujet relevant de la publicité
- II. dégager l'argumentation d'un message écrit spécialisé relevant des domaines précités
- III. converser avec un partenaire dans des contextes relevant de la publicité en défendant ses propres opinions
- IV. produire des messages écrits de type rapport ou résumé en développant une argumentation différenciée

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB2B08P208· PB208 Anglais 4

24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Anglais 2

24 h

### Contenu

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

- Introduction au langage du marketing. Les techniques promotionnelles.
- Le brief créatif
- La présentation d'un travail devant un public

Grammaire : révision de quelques notions essentielles de la grammaire du verbe

Compréhension à l'audition : entraînement systématique

### Démarches d'apprentissage

- Approche inductivo-déductive classique
- Utilisation des nouvelles technologies
- Évaluation continuée
- Mise à disposition de ressources supplémentaires via la plateforme Claroline

### Dispositifs d'aide à la réussite

- site web : <http://www.wallangues.be>
- explications individuelles en cas de nécessité

### Ouvrages de référence

Ouvrage conseillé : Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English, Oxford, 2015 (9e édition)

### Supports

- Syllabus accompagnant le cours magistral
- Site ConnectED pour chaque cours comprenant documents et passages d'audition

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation comprendra le travail journalier pour 60% de la note. L'examen de fin d'année interviendra pour 40%.

Il sera accordé une importance plus grande à la correction grammaticale du message. L'accent sera mis sur l'audition et sur l'élocution.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	60	Evc	0
Période d'évaluation			Exe + Exo	40	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

### Dispositions complémentaires

Tous les travaux doivent être remis exclusivement par la plateforme ConnectED. Aucun dépôt tardif sera toléré. La non-remise de travaux dans les délais sera sanctionnée d'un zéro.

Le travail journalier est neutralisé en cas d'examen au Q3.

Un examen non présenté sans motif valable sera sanctionné d'un zéro pour autant qu'il existe du travail journalier (Q2). L'absence à l'examen (ou une partie de celui-ci) au Q3 entraînera l'absence de note et la mention "pas présenté" pour l'UE.

L'absence à une interrogation sans motif valable sera sanctionnée d'un zéro.

Dans le cas où le nombre d'évaluations hebdomadaires réellement présentées est inférieur à 4 le travail journalier sera neutralisé au Q2 (il le sera d'office en Q3).

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 3 périodes. Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).